

LES ACCUEILS

Les lieux d'accueils

La ville propose deux lieux d'accueils de proximité :

- Accueil de loisirs : 3, rue des Mariniers 09 77 84 97 14
- Ecole élémentaire du Boulay : Rue des Carrières 09 77 84 97 14

Les accueils pré et post scolaire

Accueil	Adresse	Téléphone	Ouverture
Accueil de loisirs	3, rue des Mariniers	09 77 84 97 14	7h / 19h
Ecole élémentaire du Boulay	Rue des Carrières		7h / 8h45 - 16h30/19h

Les accueils du matin et du soir sont ouverts tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire de :
7 h à 8 h 45 et de **16 h 30 à 19 h**.

Destinés aux enfants fréquentant les écoles maternelles ou élémentaires :

- Ecole élémentaire du centre / école maternelle Carnot / écoles élémentaire et maternelle du Boulay
- Les enfants du Boulay seront accueillis dans la salle ronde de l'école élémentaire
- Les enfants des écoles du Centre et Carnot seront accueillis dans les locaux de l'accueil de loisirs.

Mercredis / Extrascolaire (vacances)

Accueil	Adresse	Téléphone	Ouverture
Accueil de loisirs	3, rue des Mariniers	09 77 84 97 14	7h / 19h

L'équipe d'animation accueille les enfants le matin de 7 h à 9 h et l'accueil de loisirs ouvre ses portes le soir à partir de 17 h jusqu'à 19 h.

Les mercredis

Afin de faciliter les activités, nous proposons des départs et arrivées entre 13h15 et 13h30 (demi-journée), avec ou sans repas, en plus des horaires habituels.

Grandes et petites vacances scolaires

Nous accueillons vos enfants sur l'ensemble des vacances scolaires, excepté pendant les vacances de fin d'année (vacances de Noël) de 7h à 19h en journée continue.

Présence des enfants et fonctionnement

(Attention : toute inscription est définitive)

Les enfants devront impérativement :

- Être accompagnés d'un adulte le matin et le soir
- Être inscrits 15 jours avant le mercredi concerné.

L'accueil ferme ses portes à 19h en aucun cas l'enfant ne peut rester au-delà de cet horaire.

Attention : tout dépassement d'horaire sera facturé 10 € par quart d'heure commencé. En cas d'imprévu dans la journée, laissez-nous un message.

L'encadrement

Vos enfants sont accueillis par une équipe formée et diplômée. Elle est constituée de :

- 2 Directrices
- 8 animateurs
- 5 ATSEM

Conditions d'admission et d'inscription

- La fiche d'inscription et la fiche sanitaire de chaque enfant doivent être correctement remplies
- La photocopie des vaccinations de chaque enfant
- Assurance extra-scolaire
- Un chèque de caution de 100 € par enfant à l'ordre de SBL
- L'avis d'imposition (2019) du foyer
- 1 photo d'identité de l'enfant (seulement s'il n'a jamais fréquenté la structure)
- La situation légale de l'autorité parentale ou du tuteur doit impérativement être stipulée
- Être à jour sur l'adhésion SBL 13€

- L'enfant doit être scolarisé
- L'enfant ne doit être ni malade, ni contagieux

Paiement

Le paiement doit s'effectuer à l'accueil de loisirs aux horaires d'ouverture, dès réception de la facture ou au périscolaire du Boulay exclusivement par chèque auprès de l'équipe d'animation.

- soit par Carte Bancaire
- soit par chèque à l'ordre de SBL,
- soit en espèces auprès des directrices,
- soit par CESU ou chèques vacances.